

8981

Auillhac le 6 Septembre 1918



Monsieur Le Préfet

Au honneur de solliciter de votre haute bienveillance pour me délivrer un passe-pas pour le Harve.  
Je rendant au service de Madame Ortel résident à Cassalencia.

Espérant que vous voudrez bien prendre ma demande en considération

Je vous prie Monsieur Le Préfet mes amalements antérieurs, l'hommage de mon profond respect.

Joseph Carter

Vu sans opposition. L'attitude de Mlle Martin, Francoise, au point de vue national n'a pas donné lieu à remarque défavorable.  
Auillhac le 6 Septembre 1918

1. Commissaire de Police

Vu sans observations à la décision de M. le Secrétaire

a. Di. Lignes

*[Signature]*



*[Signature]*